



L'Essentiel

2023

SOLUTIONS ET
PERSPECTIVES
D'INVESTISSEMENT

Éditorial



**Thibaut
COSSENET**

Directeur de
l'Offre Épargne
et Patrimoniale



**Thibault
GUÉNÉE**

Directeur
Produits et
Innovation

Après deux années 2020 et 2021 déjà exceptionnelles à de nombreux égards, 2022 a encore une fois déjoué les prévisions et porte en elle de probables germes de changements structurants sur le long terme. Un regard dans le rétroviseur peut donner le tournis, tant les trois dernières années ont été marquées par des évolutions très fortes du point de vue économique et financier.

Nous nous rappelons tous que 2020 fut marquée par la crise sanitaire de la Covid et par une puissante récession économique liée aux mesures de confinement et de limitation de la propagation de l'épidémie. 2021 fut, quant à elle, une année de redémarrage économique hors norme en raison des fortes mesures de soutien mises en place par les pouvoirs publics et les Banques centrales. Ce fort redémarrage a par ailleurs mis en lumière les tensions des chaînes d'approvisionnement (pénurie de certains biens et hausse des prix) créant les premières tensions inflationnistes.

≡ 2022 S'INSCRIT DANS LA LIGNÉE DE CES DEUX ANNÉES ET A APPORTÉ SON LOT DE SURPRISES ET DE CHANGEMENTS PROFONDS

Nous avons conclu notre Essentiel 2022 en indiquant trois convictions :

- ◆ un ralentissement économique prévisible,
- ◆ un durcissement des politiques monétaires des Banques centrales,
- ◆ un maintien d'une inflation élevée.

Force est de constater que ces trois éléments se sont confirmés au cours de l'année passée et ont même été amplifiés par le déclenchement du conflit russo-ukrainien le 24 février 2022.

≡ TOUT PART DE L'INFLATION

Le déclenchement du conflit en Ukraine a eu pour principale conséquence économique une envolée du prix des matières premières énergétiques et agricoles.

Exemple : prix du gaz naturel

x 2,5 en 6 mois

avant de se replier
en fin d'année

Cette très forte hausse des prix des matières premières a accru le choc inflationniste que les économies mondiales connaissaient en raison de la reprise économique « post-Covid ». L'inflation est ainsi montée à plus de 10 % en zone euro et aux États-Unis, soit des niveaux inédits depuis les années 70/80.

Ce choc inflationniste exogène (en raison de l'importation de matières premières) s'est, de plus, produit dans une situation économique de quasi plein-emploi dans de nombreux pays ou secteurs économiques. Ceci risquait alors de créer une boucle prix-salaire et donc de laisser place à une inflation endogène et auto-entretenue.

≡ RÉACTION DES BANQUES CENTRALES

Face à ce risque de dérapage incontrôlé de l'inflation, les Banques centrales de tous les pays développés sont alors entrées dans un processus rapide de hausse de leurs taux d'intérêt afin de ralentir l'activité économique et de couper la formation de la boucle prix-salaire. C'est ainsi que le plus important cycle de resserrement monétaire depuis le milieu des années 90 s'est opéré.

+425 points de base

Principal taux directeur remonté par la Réserve fédérale américaine

+2,5 %

Hausse de ses taux par la BCE

≡ IMPACT SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Dans ce contexte adverse marqué par une forte inflation, un contexte géopolitique perturbé et un net durcissement des politiques monétaires, les marchés financiers ont évolué dans une grande nervosité.

Les marchés actions cèdent sur 2022 en moyenne près de 20 % avec les marchés américains en tête.

L'indice phare des valeurs technologiques, le NASDAQ 100, affiche -33 % sur l'année.

Le CAC 40 arrive à limiter cette baisse avec -9,5 %.

C'est finalement le marché obligataire qui a le plus souffert en 2022 en raison de la très forte hausse des taux d'intérêt menée par les Banques centrales.

L'OAT 10 ans est par exemple passé d'un rendement de 0,20 % au 31/12/2021 à un rendement de 3,12 % un an plus tard, soit près de 290 points de base de hausse de taux.

Le cours de l'obligataire de l'État allemand de maturité 10 ans a ainsi perdu près de 22 % au cours de l'année 2022.

≡ QUELLES ORIENTATIONS SUR 2023 ?

Le monde financier a brutalement changé en 2022.

La très forte hausse des taux d'intérêt marque la fin de l'accès, pour certains acteurs économiques et certains États, à des financements à taux nuls voire négatifs.

L'inflation, bien qu'en baisse prévisible, risque de se maintenir à des niveaux élevés tant pour des raisons économiques que sociétales.

Enfin, les grands équilibres économiques et politiques bougent et risquent de continuer à perturber les prévisions.

Ainsi, même si le début de l'année 2023 s'ouvre sous des cieux plus favorables en raison de la fin attendue des hausses de taux des Banques centrales et du maintien inattendu d'une dynamique de croissance économique positive, la prudence doit rester de mise dans les allocations d'épargne. L'avenir offrira, à n'en pas douter, des opportunités patrimoniales.

Dans le cadre des stratégies d'épargne de moyen et long termes,
trois grands principes doivent rester de mise

1

Trouver les stratégies préservant ou bonifiant le pouvoir d'achat de son épargne

2

Faire de la volatilité des marchés financiers un allié pour créer de la performance

3

Définir des stratégies de moyen et long termes donnant de la valeur au temps

Dans le brouillard

des perspectives 2023



Véronique RICHES-FLORES

Économiste, diplômée de l'Université de Paris I, Véronique Riches-Florès dirige la société de recherche indépendante RICHESFLORES RESEARCH depuis 2012, après une expérience professionnelle dans le milieu académique – Observatoire français des conjonctures économiques – et dans la banque d'investissement (Société Générale Corporate & Investment Banking). Spécialiste de l'économie mondiale et des marchés de capitaux, elle réalise des diagnostics et prévisions s'appuyant sur une double approche à la fois conjoncturelle et structurelle.

≡ 2022 SAUVÉE DES EAUX

2022 a apporté son lot de surprises et d'imprévus : invasion de l'Ukraine par la Russie, crise de l'énergie et flambée des prix, suivies d'une envolée de l'inflation comme l'Occident n'en avait pas connu depuis plus de quarante ans. Ce qui paraissait invraisemblable, il n'y a pas plus d'un an, s'est imposé : les Banques centrales ont opéré une volte-face et un durcissement de leurs conditions monétaires comme rarement par le passé. Mais peut-être le plus surprenant est-il que la croissance économique ait, malgré tout, résisté à cet environnement adverse. **Le PIB de la zone euro devrait s'être accru de 3,5 % en moyenne l'an dernier, autant que prévu en décembre 2021 avant l'éclatement de la guerre en Ukraine, l'envolée de l'inflation et des taux d'intérêt !**

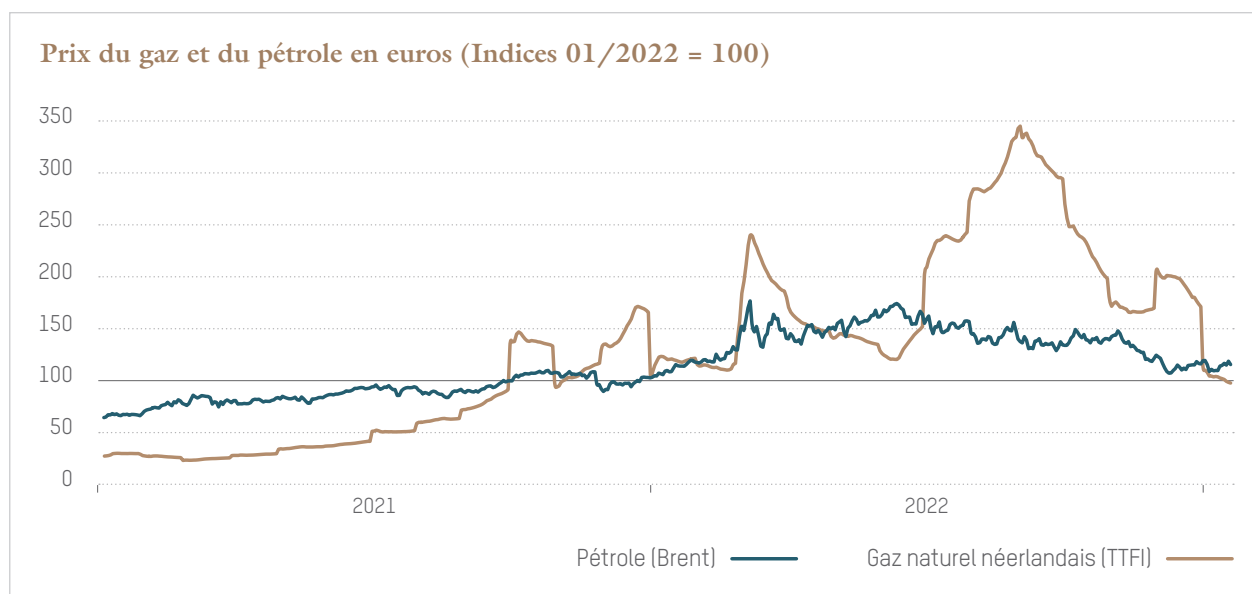
Les promesses de récession, sans cesse démenties par les résultats, ont fini par s'éclipser au fur et à mesure de l'empilement des dispositifs de protection mis en place par les gouvernements. L'Allemagne, la plus impactée par les conséquences de la guerre, a opéré un changement de cap budgétaire radical, encourageant les autres pays de la région à suivre la voie. **En 2022, le déficit public des trois principales économies de la zone euro réunies – Allemagne, France et Italie – s'est établi peu ou prou au même niveau qu'en 2020, année d'exception marquée par la première vague de Covid-19.**

La réponse des États aux risques en présence a sauvé la croissance. La chute des salaires réels consécutive à la flambée des prix, qui faisait redouter un choc de consommation, a en bonne partie été absorbée par l'action publique, permettant à la reprise des activités de services de s'effectuer peu ou prou comme attendu après la levée des contraintes sanitaires et aux entreprises de conserver leur pricing power.

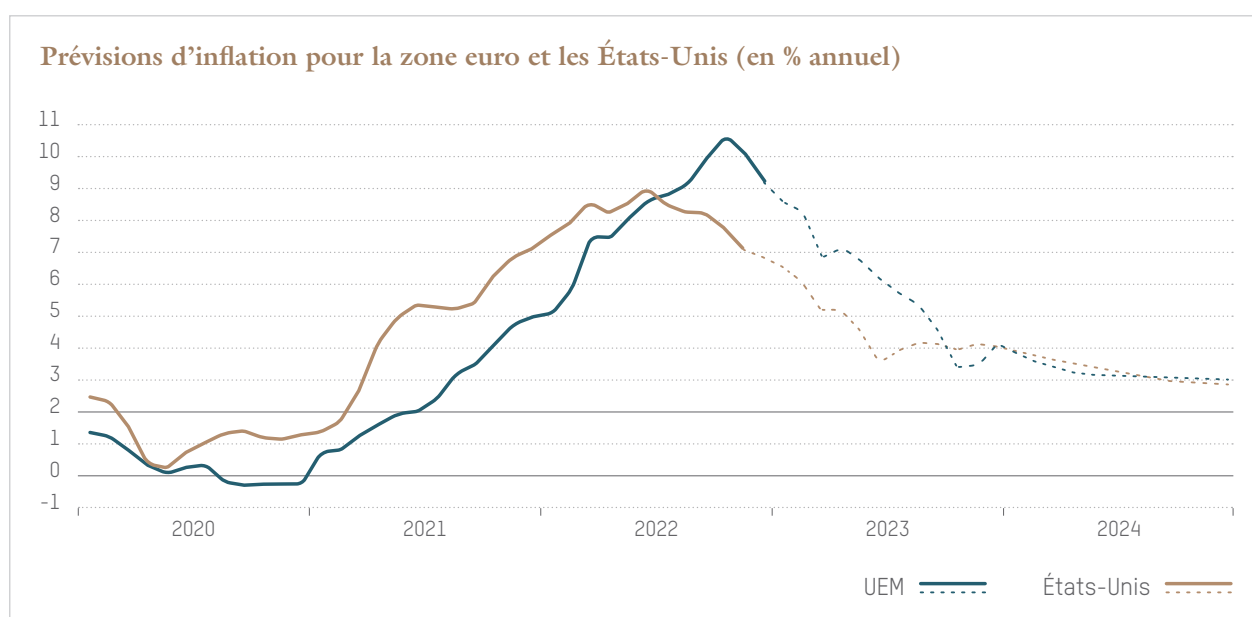
L'inflation s'est ramifiée, pénétrant l'immense majorité des secteurs d'activité, mais la croissance économique et celle de l'emploi ont été préservées.

De manière assez largement inattendue, la croissance de la zone euro a finalement mieux résisté que celle des États-Unis où elle n'a probablement pas excédé 2 % l'an dernier, au lieu des 3,5 % initialement escomptés.

Le pire évité, malgré les chocs exceptionnels de l'année dernière, encourage à voir l'avenir sous un jour plus optimiste. L'inflation, c'est presque acquis, refluera cette année, ne serait-ce que par les effets de base énergétiques très favorables : les prix du pétrole et du gaz ont, en effet, à peu près retrouvé leurs niveaux d'avant l'éclatement de la guerre ces dernières semaines.



Par ailleurs, l'Europe a comblé son déficit d'approvisionnement énergétique en provenance de la Russie et les menaces de pénuries, aux conséquences délétères sur la confiance des agents, ont singulièrement reflué.



Dans le brouillard des perspectives 2023

Ménages et entreprises devraient, dès lors, profiter d'un environnement moins oppressant tandis que, de leur côté, les Banques centrales auront moins de raisons de poursuivre la hausse de leurs taux d'intérêt. Alors que la Chine se libère, enfin, du joug des restrictions sanitaires extrêmes qui ont marqué une bonne partie de l'année 2022, tout ou presque semble annoncer des jours meilleurs.

≡ JANVIER 2023 : LES SIRÈNES DES MARCHÉS

C'est bien le scénario que plébiscitent les marchés depuis la fin octobre, d'abord en Europe, puis plus globalement la Chine et, dans son sillage, les pays émergents, auxquels la chute du dollar redonne de l'attrait, jusqu'aux valeurs technologiques, pourtant encore récemment bien malmenées et, enfin, les cryptomonnaies.

Après avoir broyé du noir, comme rarement, les investisseurs ont retrouvé l'appétit pour le risque.

Dans un tel contexte, 2023 a commencé en fanfare, la confiance du mois de décembre renforcée par la publication des données rassurantes d'inflation en début de mois.

≡ LES LETTRES MORTES DES MESSAGES DES BANQUES CENTRALES

Quoi qu'en disent les Banques centrales, toujours dubitatives sur les garanties d'une inflation durablement assagie, les anticipations de hausses des taux se sont retournées : mi-janvier, les marchés n'intégraient guère davantage qu'un demi-point de remontée des Fed Funds et à peine plus du repo de la BCE encore à venir, avant un repli des taux directeurs en dessous de leur niveau présent d'ici l'an prochain aux États-Unis et en zone euro.

La confiance dans le repli des taux d'intérêt a créé les conditions d'un regain d'appétit pour le risque, particulièrement marqué sur la plupart des classes d'actifs.

- ◆ Les marchés du crédit aux entreprises, malmenés par les hausses de taux et le risque de récession l'an dernier, ont profité de la configuration en présence, favorable à un écrasement des spreads.
- ◆ Sur les bourses européennes, ce regain d'appétit pour le risque a repositionné la plupart des indices en position favorable, coupant court au « bear market » qui avait marqué le contexte international au cours des neuf premiers mois de l'année. **Mi-janvier, l'Euro Stoxx avait renoué avec son niveau d'un an auparavant, l'IBEX encore plus haut et le CAC 40 en tête de peloton des grands indices régionaux. Le DAX, en retrait, avait toutefois retrouvé des couleurs ; l'ensemble beaucoup mieux orienté que les indices américains.**

≡ LES RAISONS DE DOUTER DE L'EUPHORIE EN PRÉSENCE

Il existe des possibilités d'être favorablement surpris, que ce soit en provenance de Chine ou de la demande du monde occidental revigorée par le repli de l'inflation mais cela ne se fera pas sans resserrement additionnel des politiques monétaires.

C'est bien sur ce point que le scénario, de reprise économique et de baisse des taux, privilégié par les marchés ces dernières semaines, semble caduc et, de facto, excessivement optimiste.

La raison de cette affirmation tient dans le constat d'une normalisation monétaire inachevée. Les taux d'intérêt réels sont encore très négatifs, notamment en Europe. C'est en partie la raison pour laquelle le durcissement monétaire, complété des aides publiques, n'a eu que des effets relativement limités sur la demande de crédit et, in fine, l'activité, jusqu'à présent.

Avec une inflation encore largement supérieure au niveau recherché par les Banques centrales, ces dernières ne renonceront vraisemblablement à leur objectif de neutralité des taux réels qu'en cas de risque majeur de récession, comme l'a, d'ailleurs, clairement exprimé par J. Powell cet automne. Sauf multiplication accélérée des risques de récession, jusqu'alors exclus par les marchés, la FED et la BCE iront jusqu'à la neutralité de leurs taux directeurs, soit vraisemblablement légèrement au-dessus de zéro.

La normalisation des taux réels est d'autant plus nécessaire que les Banques centrales ont, jusqu'alors, peu agi sur leur bilan. Les liquidités mondiales restent, de fait, très abondantes, ce qui a pour effet de diluer l'efficacité de leur resserrement monétaire et de créer, de facto, un environnement hautement spéculatif.

Malgré son reflux récent, le haut niveau du taux de liquidités mondiales risque d'alimenter des tensions précoces sur les prix mondiaux des matières premières en cas de reprise, notamment chinoise, ce qui constitue tout à la fois une limite à la croissance future et une raison supplémentaire à la vigilance des Banques centrales.

Cet avertissement donné, les chances d'un rebond un tant soit peu significatif de la croissance semblent, malgré tout, assez limitées, ceci pour au moins trois raisons.

1

Un potentiel de reprise chinoise probablement bien érodé

La crise immobilière est loin de pouvoir être évacuée, dans un contexte de surendettement généralisé des ménages et entreprises.



Les chances d'un redémarrage du commerce extérieur sont ténues, à en juger par les perspectives de demande mondiale et par les barrages protectionnistes grandissants.



Surendettement et vieillissement démographique accéléré réduisent la capacité du pays à se suffire d'une croissance autocalmée.

2

Immobilier, la pierre d'achoppement

Quatorze années après la crise de 2008, le marché immobilier a retrouvé des niveaux de prix exorbitants, résultat pour une large partie des politiques quantitatives et des baisses des taux d'intérêt. L'exposition de ce marché au changement radical des conditions de financement s'en trouve d'autant plus élevée. Non seulement la solvabilité des ménages s'est effondrée mais les rendements escomptés de l'investissement locatif, principal moteur de ce marché ces dernières années, ont été grandement érodés. Le secteur constitue une menace persistante sur les perspectives mondiales, américaines notamment.

3

Résultats des entreprises : l'inflation va manquer !

2022 a été marquée par une résilience inattendue des résultats des entreprises qui n'ont cessé de surprendre positivement jusqu'au troisième trimestre inclus. Le phénomène n'est pas rare en période d'embarquée inflationniste.

Le contrecoup du repli de l'inflation et le renchérissement des frais financiers risquent de peser sur les résultats 2023 des entreprises et, dans leur sillage, sur les perspectives d'investissement productif et d'emploi.

On l'aura compris, les perspectives sont loin d'être aussi limpides et engageantes que ne le suggèrent les marchés ces derniers temps. Si l'évacuation des risques extrêmes et le reflux de l'inflation permettent d'espérer un contexte économique moins oppressant en début d'année, les chances que cette amélioration perdure semblent encore ténues.

Quelles solutions patrimoniales pour répondre à l'environnement économique actuel ?

Dans le contexte financier que nous connaissons, notre objectif est de vous accompagner dans la sélection de solutions d'épargne adaptées à vos besoins, projets et profil de risque, pour structurer vos objectifs patrimoniaux avec efficacité.

Afin de lutter contre cette érosion monétaire et de contribuer à préserver votre pouvoir d'achat, trois stratégies complémentaires s'offrent à vous.



≡ 1. ANALYSER LE POIDS DE VOTRE ÉPARGNE DE PRÉCAUTION

Malgré la hausse de son rendement (2 % au 31/12/2022), le Livret A ne compense pas l'inflation à 5,9 % sur un an à fin décembre 2022. Par conséquent, l'épargne de précaution, comme les comptes à vue et les livrets réglementés, doit donc être calibrée raisonnablement et l'excédent placé sur des stratégies en adéquation avec les objectifs et horizons de placement.

Votre conseiller patrimonial est à votre disposition pour faire le point avec vous. Il vous aidera à analyser votre situation, votre profil de risque, votre expérience et votre horizon de placement. Il déterminera avec vous le niveau de liquidités à garder pour vos besoins de court terme et les éventuels aléas. Enfin, vous pourrez déterminer ensemble les arbitrages qui pourraient être pertinents pour votre épargne.

≡ 2. DIVERSIFIER VOTRE ÉPARGNE

Tirez profit des dynamiques de long terme en diversifiant votre épargne vers des produits en unités de compte. Sur votre contrat d'assurance-vie et/ou votre Plan d'Épargne Retraite, cette stratégie vous permet de capter, sur le long terme, les opportunités des marchés financiers.

Pour une meilleure diversification, vous pouvez opter pour des stratégies non directionnelles. C'est le cas de notre gamme de produits structurés Conservateur Double Opportunité, permettant de tirer profit de la hausse comme de la baisse des marchés et d'en faire un allié pour créer de la performance. Un risque de perte en capital partielle ou totale est néanmoins possible en cas de baisse significative des marchés financiers. Par rapport aux unités de compte classiques, Conservateur Double Opportunité présente l'avantage, dans un contexte de marché volatil et incertain, de ne pas dépendre de la seule hausse de la bourse pour générer des rendements. Un risque de perte en capital partielle ou totale est subi au-delà de ces niveaux de protection.

Au terme de la durée d'investissement (5, 6 ou 7 ans), vous bénéficiez de la hausse de la bourse mais profitez également d'un gain en cas de repli tant que l'indice boursier n'a pas reculé au-delà d'un seuil défini.

Conservateur Double Opportunité

Mai 2028, Mai 2029, Mai 2030 - Indice Euro Stoxx 50 ESG[®] (2)

À MI-VIE

Mécanisme Autocall si performance de l'indice Euro Stoxx 50 ESG[®] supérieure ou égale à 0

◆ Au 28/11/2025 - coupon de 12,5 % - Mai 2028

◆ Au 26/05/2026 - coupon de 15,0 % - Mai 2029

◆ Au 26/11/2026 - coupon de 17,5 % - Mai 2030

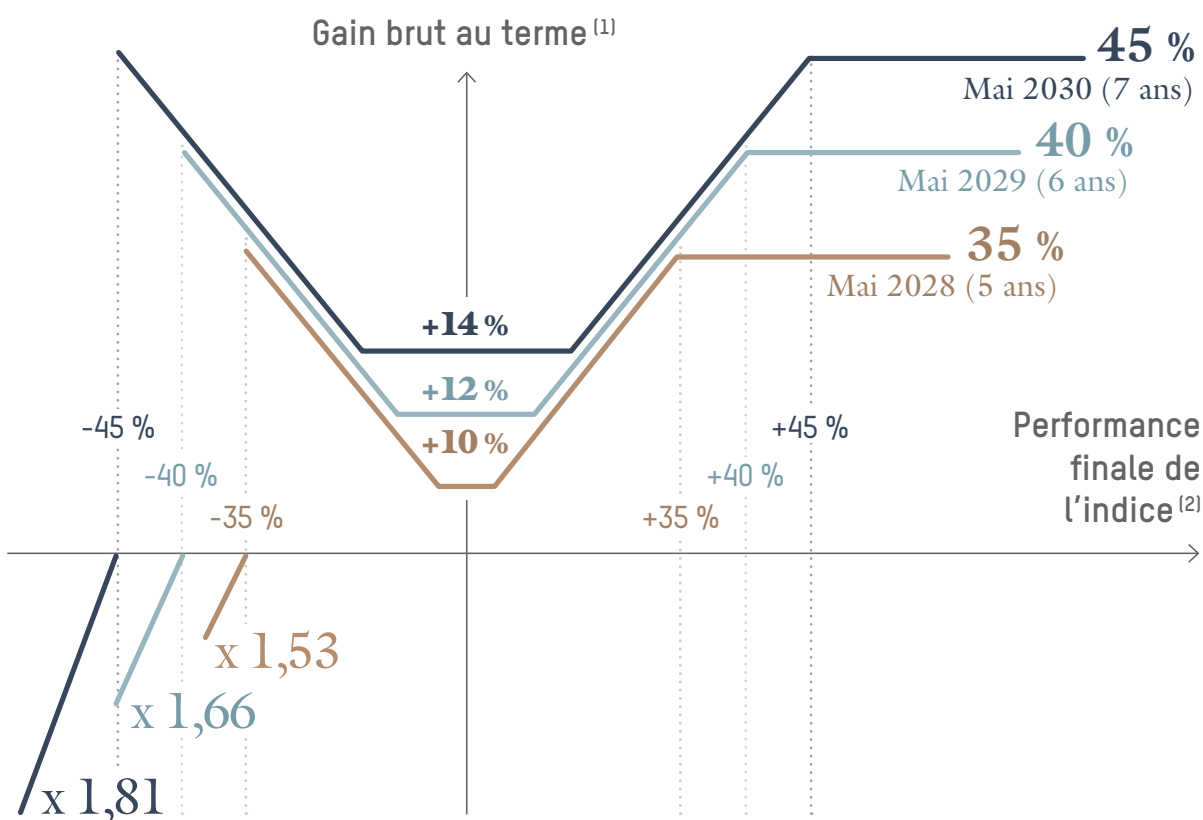
AU TERME

Si l'indice ne clôture pas en baisse de -35 % (Mai 2028) ou -40 % (Mai 2029) ou -45 % (Mai 2030), l'investisseur gagne 100 % de la performance absolue de l'indice dans la limite de :

◆ 35 % avec un minimum de 10 % - Mai 2028

◆ 40 % avec un minimum de 12 % - Mai 2029

◆ 45 % avec un minimum de 14 % - Mai 2030



Au-delà de -35 % (Mai 2028) ou -40 % (Mai 2029) ou -45 % (Mai 2030) de la performance de l'indice, l'investisseur subit une perte en capital partielle ou totale, ne pouvant excéder son investissement initial.

(1) Hors défaut, faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur et du Garant. Hors commission de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés au Contrat et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables au Contrat. En cas de désinvestissement du support avant l'échéance (rachat total ou partiel du Contrat, arbitrage en sortie du support, sortie sous forme de rente, de capital partiel ou total si le Contrat et la réglementation le prévoient ou dénouement par décès) et en dehors du remboursement automatique anticipé, le prix de rachat dépendra de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie, et notamment du niveau de l'indice sous-jacent, des taux d'intérêt et du taux de refinancement de l'Émetteur. Cela pourra entraîner un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori. Pour une part de Conservateur Double Opportunité Mai 2028, Mai 2029 et Mai 2030, la valeur nominale est de 1 000 €.

(2) La performance finale retenue est celle constatée le 29 mai 2028 ou le 28 mai 2029 ou le 24 mai 2030 respectivement pour Conservateur Double Opportunité Mai 2028, Mai 2029 et Mai 2030.

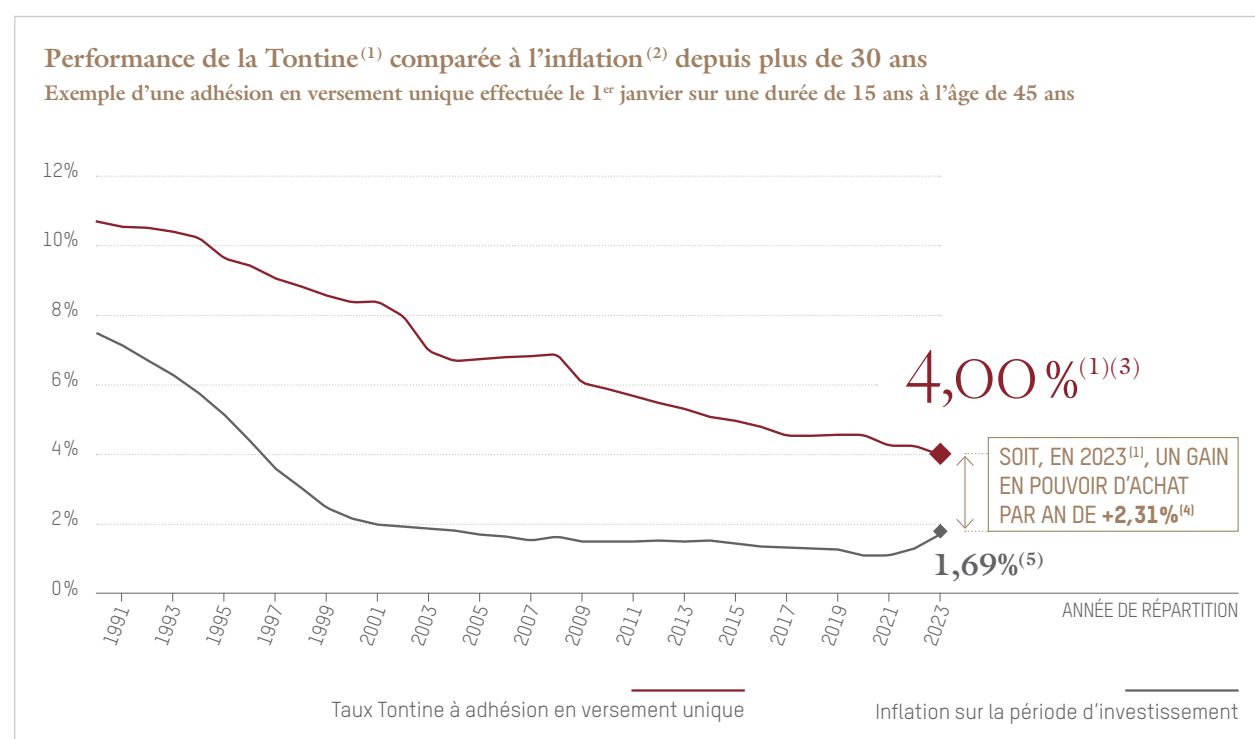
Quelles solutions patrimoniales pour répondre à l'environnement économique actuel ?

3. DONNER DE LA VALEUR AU TEMPS

Placement atypique dans le paysage français de l'épargne, la Tontine constitue une réelle alternative à certains produits et présente des caractéristiques uniques capables d'améliorer le pouvoir d'achat de votre épargne.

La Tontine revendique plus de 50 ans de performances positives nettes d'inflation. Comment l'expliquer ?

- ◆ Les gestionnaires de la Tontine n'ont pas à gérer l'option de liquidité extrêmement coûteuse proposée par les supports d'épargne traditionnels. Sur la période d'investissement des fonds en Tontine, comprise entre 10 et 25 ans au libre choix de l'épargnant, les gestionnaires ont toute latitude pour saisir les opportunités des marchés les plus porteurs à long terme et opérer une gestion en différentiel d'inflation. Le capital est versé exclusivement en cas de vie de l'assuré au terme de l'association.
- ◆ En outre, le terme défini de chaque Tontine et l'absence d'option de liquidité permettent de pratiquer une gestion à horizon déterminé, en privilégiant des titres à fort potentiel de performance les premières années, au profit de valeurs plus sûres pour sécuriser progressivement l'épargne, au fur et à mesure que l'échéance se rapproche.
- ◆ L'épargne étant investie pendant une durée connue et certaine, la Tontine n'a pas à gérer la volatilité à court terme des marchés financiers et capitalise, au contraire, sur la durée pour bonifier sa performance. Dans l'environnement macroéconomique volatil de ces dernières années, fortement marqué par une baisse des rendements des fonds en euros, la Tontine offre, grâce à ses caractéristiques uniques, une espérance de gain significatif⁽³⁾ en pouvoir d'achat au regard de ses performances passées et de l'évolution de l'inflation sur la même période.



(1) Pour la Tontine à répartition en 2023, estimation prévisionnelle du taux sous réserve de la complétude des opérations de répartition et de l'arrêté de la répartition par le Conseil de Surveillance du 30/03/2023.

(2) Inflation : source INSEE - Indice des prix à la consommation hors tabac France entière (métropole et DOM) jusqu'au 31/12/2022. Les données courant entre le 01/01/2023 et le 31/03/2023 sont établies sur la base des données de marché Bloomberg.

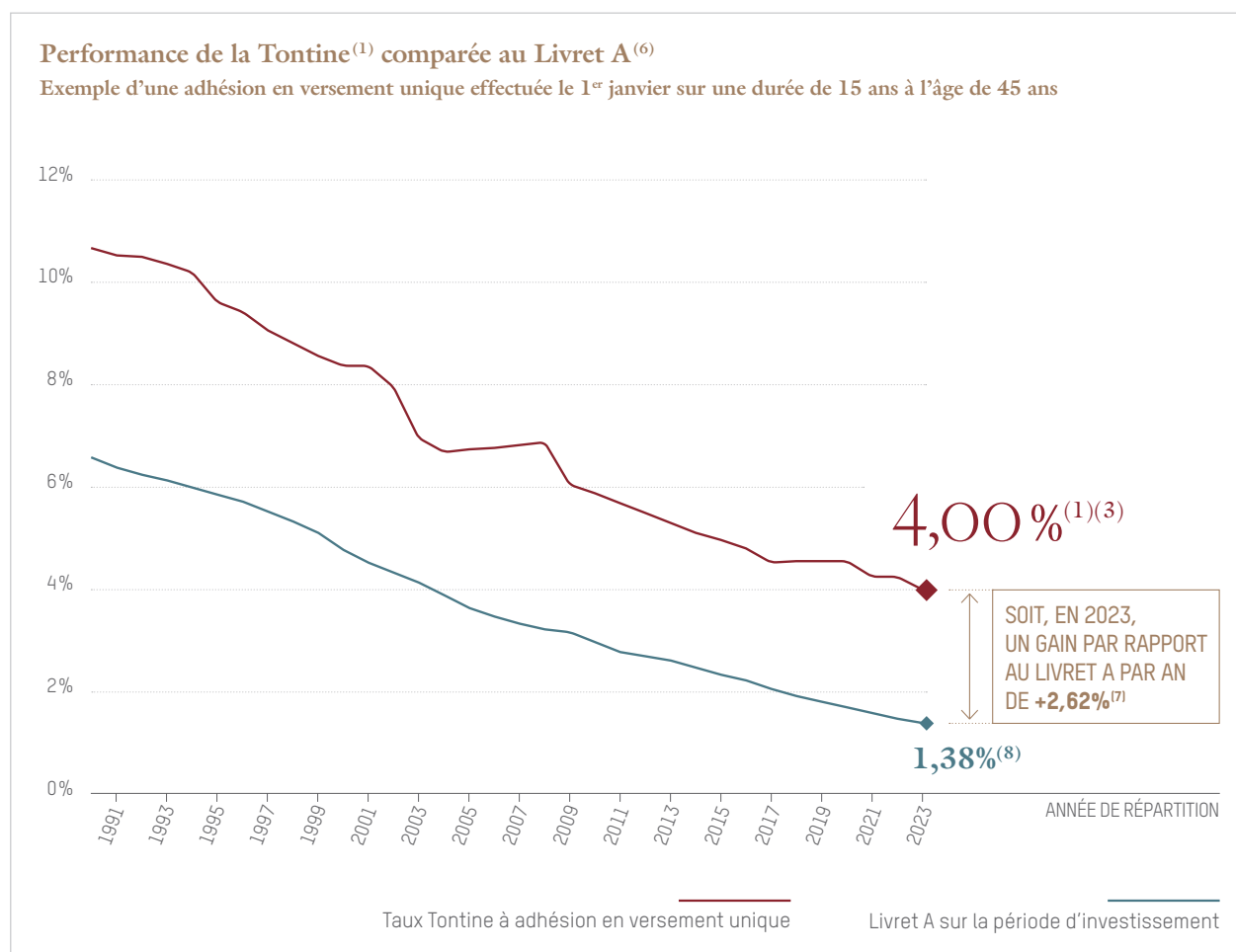
(3) Rendement annuel, net de frais de gestion du contrat, hors fiscalité et prélèvements sociaux, calculé au 1^{er} avril pour une cotisation initiale versée au titre de l'adhésion à l'association collective d'épargne viagère le 1^{er} janvier, à l'âge de 45 ans pour une durée de 15 ans, aux différentes associations échues entre le 01/01/1990 et le 01/01/2023⁽¹⁾, par un sociétaire ayant adhéré facultativement à un contrat de prévoyance des tontiniers.

(4) Gain en pouvoir d'achat, comparativement à l'inflation, estimé au 01/04/2023 pour une cotisation unique versée au titre de l'adhésion à l'association collective d'épargne viagère échue le 01/01/2023, le 01/01/2008 à l'âge de 45 ans pour une durée de 15 ans, par un sociétaire ayant, en complément et facultativement, adhéré à un contrat de prévoyance des tontiniers auprès des Assurances Mutuelles Le Conservateur.

(5) Inflation capitalisée sur une durée correspondant à celle servant de base pour les calculs du rendement annuel moyen en Tontine.

CET EXEMPLE, FONDÉ SUR DES PERFORMANCES PASSÉES QUI NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES À VENIR, NE CONSTITUE PAS UN ENGAGEMENT CONTRACTUEL.

La Tontine permet d'obtenir, cette année encore, un gain net d'inflation sur 15 ans tout en restant une opération d'épargne prudente. Dans la même période, le Livret A a en revanche affiché une performance nette d'inflation négative et cela malgré la hausse récente de sa rémunération.



La Tontine est une solution de diversification efficace de votre patrimoine. En s'adaptant à vos besoins, elle est l'une des clés pour préparer sereinement votre avenir et celui de vos proches.

- ◆ Maîtriser la transmission de votre capital
- ◆ Valoriser votre patrimoine
- ◆ Financer un complément de revenus (retraite, études des enfants...)

[6] Livret A : données historiques. Les données courant entre le 01/01/2023 et le 31/03/2023 sont établies sur la base communications des Pouvoirs publics.

[7] Gain par rapport au Livret A, estimé au 01/04/2023 pour une cotisation unique versée au titre de l'adhésion à l'association collective d'épargne viagère échue le 01/01/2023, le 01/01/2008 à l'âge de 45 ans pour une durée de 15 ans, par un sociétaire ayant, en complément et facultativement, adhéré à un contrat de prévoyance des tontiniers auprès des Assurances Mutuelles Le Conservateur.

[8] Livret A capitalisé sur une durée correspondant à celle servant de base pour les calculs du rendement annuel moyen en Tontine.

CE EXEMPLE, FONDÉ SUR DES PERFORMANCES PASSÉES QUI NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES À VENIR, NE CONSTITUE PAS UN ENGAGEMENT CONTRACTUEL.

LES SOCIÉTÉS À FORME TONTINIÈRE NE PEUVENT PAS S'ENGAGER SUR UN RENDEMENT MINIMAL OU SUR UN CAPITAL GARANTI AU TERME.

Le Conservateur
59, rue de la Faisanderie
75116 Paris
conservateur.fr

Les Associations Mutuelles Le Conservateur, Société à forme tontinière, entreprise régie par le Code des assurances
Les Assurances Mutuelles Le Conservateur, Société d'assurance mutuelle, entreprise régie par le Code des assurances

Conservateur Finance, Société de financement et entreprise d'investissement,
SA au capital de 9 000 000 € - R.C.S. Paris B 344 842 596

Conservateur Gestion Valor, Société de gestion de portefeuille - Numéro d'agrément - AMF : GP - 04 000018.
SA au capital de 480 000 € - R.C.S. Paris B 352 550 438

Conservateur Patrimoine, Société de courtage d'assurances et de transactions immobilières et commerciales,
SARL au capital de 400 000 € - R.C.S. Paris B 405 007 964 - Immatriculée à l'Orias sous le n° 07028730,
Titulaire de la Carte professionnelle n°CPI 7501 2017 000 019 385 délivrée par la CCI de Paris - Garantie financière
assurée par CGPA - Société d'assurance mutuelle à capital variable - 125, rue de la Faisanderie - 75773 Paris Cedex 16

Siège social : 59, rue de la Faisanderie - 75116 Paris / CS 41685 - 75773 Paris Cedex 16
Tél. : 01 53 65 72 31 - Fax : 01 53 65 86 00 - E-mail : netinfo@conservateur.fr - Site internet : conservateur.fr
Directeur de la publication : Gilles Ulrich - Date d'édition : février 2023
Crédits Photos : ©Yann Piriou / © Philippe Jacob

Document non contractuel à caractère publicitaire

